

SAINTE ADRESSE

LA GAUCHE

POUR TOUS

4 Rue des PHARES
76310 SAINTE ADRESSE

☎ 02 35 46 07 68

asapt76310@orange.fr

www.asapt76310.fr

COMPTE RENDU DU Conseil Municipal du 20 juin 2011

Nous ne traitons que les points sur lesquels nous sommes intervenus

- 1- Approbation du PV du CM du 16 mai 2011
 - 2- Schéma départemental de Coopération Intercommunal (CDCI)
 - 3- Tarif de restauration scolaire, rentrée 2011/2012
 - 4- Taxe municipale sur l'électricité
 - 5- Festival de Jazz DIXIES DAYS
-
-

1-Approbation du PV du CM du 16 mai 2011

Eric LE MAISTRE tient à préciser son intervention qui n'a pu être enregistrée suite à un problème de micro.

A- « Mes remarques étaient d'abord d'ordre pédagogique. La suppression de la classe pour 12 élèves de moins, impose de répartir les 11 élèves restants dans les autres classes. Si la division avait été maintenue on aurait pu éviter d'avoir une classe à 2 niveaux, type de classe qui pénalise surtout les enfants en difficulté. La fermeture de cette classe entraîne la suppression de la décharge du directeur, qui va être devant une classe à mi-temps, l'autre mi-temps étant assuré par un autre enseignant. Nouvelle difficulté pour les élèves en échec qui devront s'adapter à 2 méthodes de travail différentes. Dans le compte rendu n'apparaît que ma remarque politique sur le choix de subventionner l'école maternelle privée. »

B 1- Eric LE MAISTRE: *Il y a eu samedi un conseil d'école, peut on savoir où nous en sommes sur les effectifs ?*

Réponse Madame MAS adjointe aux écoles: « il n'y a pas 12 élèves en moins mais 2 en plus »

NB: A cette date de l'année les prévisions sont très évolutives, parents qui quittent Sainte Adresse et d'autres qui arrivent ou arriveront.

B 2- Eric LE MAISTRE demande à Mr le Maire « s'il ne peut pas intervenir pour récupérer la classe. On entend partout sur les ondes ou on peut lire dans la presse que l'état recrute 17000 enseignants pour la rentrée 2011.

Réponse: Mr le Maire précise que ces emplois permettent de compenser les départs à la retraite non remplacés et qu'il va intervenir auprès de l'inspection académique.

NB: alors qu'il y a près de 30 000 départs à la retraite !

B 3- Eric LE MAISTRE fait remarquer que ses emplois sont précaires et destinés à des gens non formés recrutés par pôle emploi, alors qu'il y a de nombreux étudiants formés dans les universités.

2- Schéma départemental de Coopération Intercommunal (CDCI)

Eric LE MAISTRE précise la position de Sainte Adresse Pour Tous: « Nous sommes favorables à l'extension de la CODAH. Par contre le choix fait par le préfet nous semble bien modeste. C'est une ➡

occasion manquée de donner à notre agglomération la taille d'une métropole. Il aurait été préférable d'étendre l'extension de Fécamp à Honfleur et de Caudebec au Havre. »

Mr De La BATIE (du nouveau centre) est favorable à notre proposition.

NB:La proposition du Préfet qui a k 'aval du Maire du Havre; extension limitée à la CODAH et aux Communauté de Saint Romain et Criquetot l'Esneval. Au moment ou l'on projette l'axe Seine , bien peu ambitieux

Dans l'état actuel nous donnons un avis favorable au projet.

3- Tarif de restauration scolaire, rentrée 2011/2012

Nous nous abstenons sur cette augmentation de 2%. Notre choix est fait surtout pour ne pas diminuer le pouvoir d'achat des enseignants dont les salaires sont gelés pour la seconde année consécutives

4-Taxe municipale sur l'électricité

Jean Charles Dufait demande pourquoi la majorité propose le tarif les plus élevé.?

Mr Lefebvre adjoint aux finances ,répond que ce choix correspond au taux appliqué sur l'ancienne taxe.

NB:En fait les incidences pour la commune ne sont pas précisément connues, des incertitudes demeurent sur les opérateurs concernés et sur la base de calcul. A ce jour: perte de recette pour la ville, il faut bien « favoriser la concurrence des alternatifs »!

5-Festival de jazz DIXIES DAYS 2011

Eric LE MAISTRE souligne que si cette manifestation est une réussite, il est dommage que la parade finale ne se déroule qu'au Havre sans ne jamais venir à Sainte Adresse. Il serait souhaitable qu'à l'avenir cette lacune soit comblée vu la participation de notre commune à cet évènement.

PARTICIPATION DE SAINTE ADRESSE POUR TOUS A LA PRIMAIRE DU PS

Le 23 juin l'Assemblée Générale extraordinaire des adhérents de l'Association idoine a entériné très majoritairement la proposition du son Conseil d'Administration du 27 avril 2011 de participer à l'organisation du scrutin des PRIMAIRES du PS.

Proposition retenue en CA:(dans l'esprit des statuts de l'association)

" Sainte Adresse Pour Tous prête son concours pour le tenue des Primaires organisées par le Parti Socialiste, en direction des dionysiens qui se reconnaissent dans des valeurs de Gauche, adhérents ou non à un parti, comme elle le ferait pour d'autres organisations se réclamant de la Gauche "

Vote: 13 pour, 1 contre.

Avec l'accord du Sénateur Maire, nous organisons le scrutin des PRIMAIRES PS

QUAND ? : les 9 et 16 octobre 2011

OU ? : Dans le hall d'entrée du hall Sarah BERNHARDT DE 9 H à 18 HEURES.

QUI PEUT VOTER ?

- tous les électeurs dionysiens inscrits sur la liste électorale de Sainte Adresse avant le 31/12/2010, plus les jeunes qui auront atteint 18 ans avant la présidentielle de 2012

- les votes par correspondance ou par procuration ne sont pas admis

- les votants devront signer une charte d'adhésion aux valeurs de la Gauche et s'acquitter d'une participation de 1 €(on peut faire plus → frais d'organisation) → avis favorable de la Commission Nationale des Comptes de Campagnes des Partis Politiques(CNCCFP*)

Cordialement

J Delonglée